

Les affaires culturelles

Les députés voudront peut-être consulter le compte rendu des débats qui s'étaient déroulés à la Chambre il y a bien des années. Je crois que c'était un député de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick qui, aux alentours de 1910 avait dit des choses abominables au sujet des Chinois. En relisant de telles déclarations, nous aurions peine à croire aujourd'hui qu'une personne normale puisse dire de telles choses de gens vivant dans son pays. C'est parce que cette discrimination que nous connaissons bien s'est perpétuée pendant si longtemps que cette motion est particulièrement à mise. Elle parle des Chinois et des Japonais, des Canadiens orientaux qui pendant si longtemps ont été victimes d'une ignoble injustice au Canada et dans presque tous les pays occidentaux.

● (1730)

J'ai eu l'honneur de visiter la région de la Chine, d'où sont originaires la plupart des sino-Canadiens. Ce qu'il y a de particulièrement intéressant à leur sujet c'est que jusqu'à récemment, la plupart d'entre eux venaient de la province de Canton qui compte 100 comtés. Cette province a la même population que le Canada et 90 p. 100 des Chinois qui sont venus en Amérique du Nord venaient d'un seul des 100 comtés, celui de Toishan.

Ce n'est pas loin de Hong Kong. Toutefois, il faut faire un voyage par mer assez périlleux pour s'y rendre. Quand j'ai visité le comté de Toishan il y a quatre ou cinq ans, on m'avait amené dans un petit village. Ce village compte 450 personnes et 453 personnes de ce village habitent maintenant en dehors de la Chine. J'ai trouvé intéressant de voir dans les maisons de ce petit village de Chine rurale des photographies montrant leurs parents debout à l'extérieur de leur maison à Don Mills, en Ontario, au cours d'un hiver canadien.

L'histoire des tribulations de ces Chinois qui ont émigré au Canada à partir du milieu du XIX^e siècle est incroyable. Ils ont souvent été victimes d'injustices, surtout en Colombie-Britannique. Je ne pense pas qu'une autre région du pays les ait persécutés davantage.

La capitation en Colombie-Britannique, et les émeutes raciales au tournant du siècle ne sont pas une source d'inspiration. Je sais que la situation a changé du tout au tout. Encore une fois, c'est un épisode regrettable.

Il y a une quinzaine de jours, un homme qui vit au Canada depuis 77 ans est venu me voir à mon bureau de Toronto. Il a maintenant 97 ans et a encore son certificat de l'époque où il avait dû payer la capitation. Heureusement, il était entré avant la date limite en 1922 à la suite de l'une de ses visites en Chine. A cause de la loi d'exclusion, il n'avait pas pu faire venir sa famille. A 97 ans, il vit seul à Toronto. La plupart des membres de sa famille en Chine sont morts. On n'est pas très fier lorsqu'on voit ces certificats qui rappellent notre passé. Cet homme avait un passeport spécial qu'on ne délivrait qu'aux Canadiens d'origine chinoise.

Le député a parlé de l'immense contribution que les Chinois ont apportée au Canada. La collectivité chinoise traverse actuellement une période de croissance accélérée et enrichit beaucoup notre mosaïque culturelle.

Il va donc sans dire que la publicité faite au cours de l'année dans le *Globe and Mail* par la National Citizens' Coalition nous attriste grandement. C'était une attaque bête et méchante contre les réfugiés vietnamiens, qui a suscité une réaction raciste contre les personnes d'origine orientale. Elle a

été suivie d'une émission de la série W-5 qui a exigé l'intervention de notre ministre d'État (Multiculturalisme) (M. Fleming). Fort heureusement, la chaîne CTV a présenté des excuses.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je veux tout simplement signaler au député que c'est le ministre d'État au multiculturalisme de l'époque qui a réglé le problème.

M. Stollery: Je ne vais pas débattre la question avec l'ancien ministre chargé du multiculturalisme. Peu importe quel ministre a réglé le problème. J'espère qu'il a aidé à le résoudre avant la défaite de son gouvernement en décembre dernier. Toutefois, comme le réseau de télévision a présenté ses excuses il y a seulement quelques mois, il n'a sans doute pas joué un rôle aussi important qu'il aime à le croire. Néanmoins, je le félicite, car je suis persuadé qu'il s'est employé à corriger les faussetés qui s'étaient glissées dans cette émission.

La motion dont nous sommes saisis nous donne l'occasion, en tant que députés, d'exprimer notre consternation face à la discrimination dont ces gens ont été victimes. J'espère que nous n'allons pas connaître une nouvelle vague de discrimination. Je ne le crois pas. Nous devons être optimistes. En notre qualité de députés, nous devons nous opposer à toute reprise de ce genre de discrimination.

J'aimerais profiter de l'occasion pour exprimer officiellement la répugnance que m'inspirent certaines annonces diffusées sur les ondes depuis un an environ et commanditées par la Coalition nationale des citoyens donnant à entendre que les immigrants d'origine orientale sont inférieurs aux autres, et cela, même si nous sommes censés appliquer une politique impartiale. Il est vrai que dans l'ensemble notre politique est impartiale. Je remercie le député de nous donner ici l'occasion de dire quelques mots sur ce sujet. Il est immensément intéressant et complexe, et je le remercie encore une fois de nous l'avoir signalé. De ce côté-ci de la Chambre, nous donnerons certainement notre soutien à sa motion.

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur l'Orateur, je compléterai sûrement ce que j'ai à dire dans le délai qui m'est accordé car moi aussi j'aimerais que la motion soit mise aux voix et adoptée. Je ne saurais laisser passer l'occasion de rendre hommage aux Canadiens d'origine chinoise. La motion mentionne leur apport à la mosaïque.

● (1740)

Je tiens à exprimer mes remerciements aux centaines de Chinois qui sont venus au pays dans les débuts. Pendant de nombreuses années, ils ont été les seuls à tenir des restaurants dans nos petites villes, ainsi que des buanderies dans nos petites et grandes villes. Je ne sais comment nous aurions fait pour avoir une tasse de café dans beaucoup d'endroits, au cours des périodes de famine des années 30, n'eût été des Chinois. Beaucoup d'histoires ont couru sur les restaurants chinois, mais la plupart d'entre nous avons compris au fond du cœur ce que les Canadiens d'origine chinoise ont fait pour nous dans ces années difficiles.

Les qualités de la population d'origine chinoise sont des atouts dont nous avons tout lieu d'être reconnaissants. Je dirai même que nous pouvons tous apprendre d'eux. Ce sont des travailleurs acharnés, qui n'attendent pas de cadeaux de l'État. Ils triment dur et cherchent à gagner leur pain. Ils ont le désir de servir le pays en même temps que de se procurer l'aisance.